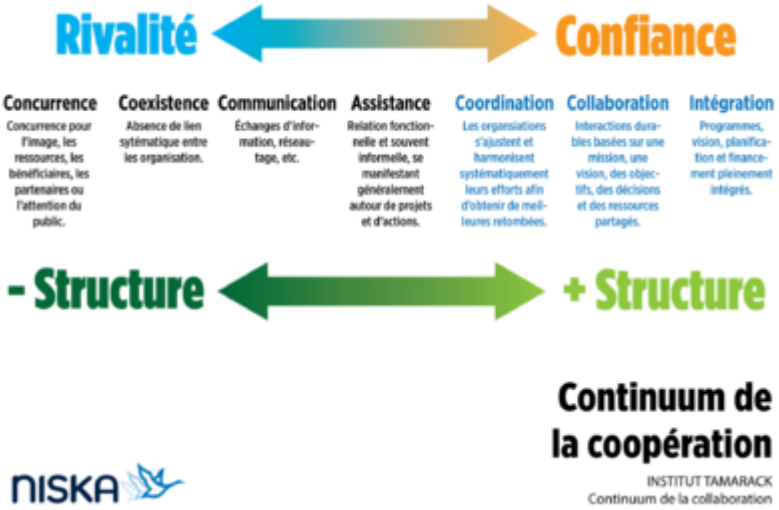
Continuum de la coopération



Coopérer = contribuer à une oeuvre commune

> Cette page est une ébauche, elle pourrait être mieux structurée. Voir les Conseils de rédaction.

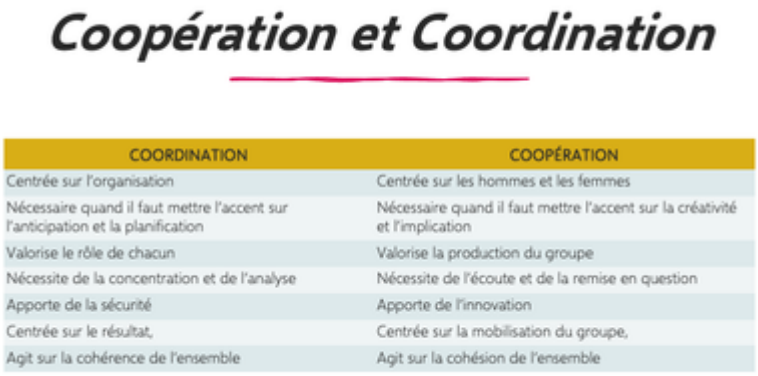
Le continuum **de la coopération** propose que la coopération entre différents acteurs est proportionnelle au degré de confiance entre eux et inversement proportionnel au degré de rivalité. De même, plus la confiance et la coopération est forte entre des acteurs, plus elle sera structurée.

Stéphanie Dameron, dans la revue française de gestion 2005/5 (no 158), distingue 2 formes de coopération. Elle parle de la dualité du travail coopératif :

« Une première forme de coopération est fondée sur la différenciation des individus et la recherche de ressources complémentaires. Elle se développe suivant des modalités stratégiques, c'est-à-dire de calcul individuel dans la relation à autrui. La coopération dure tant que ses gains excèdent ses coûts.

Si la différenciation fonde la coopération complémentaire, c'est au contraire la ressemblance entre des individus qui est au cœur de la coopération communautaire.

La coopération communautaire s'instaure ainsi dans le partage d'une tâche commune au sein d'un groupe restreint entre des individus soucieux d'être reconnus par les autres membres comme faisant partie du même groupe, désirant préserver et développer cette identité commune, autour notamment d'objectifs partagés dans un espace d'interaction avec d'autres groupes ».



Coordination et coopération : des intentions différentes

La coopération se distingue de la coordination par des intentions différentes (voir image ci-contre).

Il est possible d'évaluer la coopération.

http://wiki.niskaccolades.org/Continuum_de_la_coop%C3%A9ration